

N° 2017/02/01

20170201

DEPARTEMENT DU GARD
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du mardi 28 février 2017, 18 heures

Nombre de membres en exercice : 30

Membres présents : Mesdames ANGELI Laurette, DECISIER Geneviève, BOUVOT Jacqueline, FOUANT Maryse, **et Messieurs :** LANGET Christian, GAUBIAC Jean Pierre, NOGUIER André, FAIDHERBE Lucas, COMPAN Pierre, FINIELS Thierry, GERVASONI Gérald, BURTET Jean Luc, CORBIN Joel, MARTIN Claude, CERRET Michel, ROUDIL Joel, LAURITA David, VALGALIER Régis, CLAUZEL Philippe, GARCIA Diego

Membres absents excusés : Madame ARBUS Francine **et Messieurs :** JEAN Lionel, CHANAL Pierre, LAYRE Jacques, FELIX Freddy, KERJEAN Jean Paul, CRUVEILLER Fabien, GUERIN Bernard.

Membres absents : Messieurs ALEGRE André, FRATISSIER Michel, ISSERT Michel, LEPROVOST Richard, CAUSSE Jean Louis

Membre remplacé : Madame FOUANT Maryse remplace Monsieur LAYRE Jacques

Procuration : aucune

Membres ayant participé au vote : 20

Date de convocation : 10 février 2017

Date d'affichage : 10 février 2017

L'an DEUX MILLE DIX SEPT, le mardi 28 février, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL - CEVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, aux ateliers techniques du SYMTOMA (ZAM du Tapis Vert) à Saint Hippolyte du Fort, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérald GERVASONI.

Secrétaire de séance : Monsieur FINIELS Thierry

Objet : Débat d'Orientations Budgétaires

Le Président expose à l'assemblée délibérante l'article 3212-1 du code des collectivités territoriales relatif au débat sur les orientations générales du budget à proposer à l'assemblée dans un délai de deux mois précédant le vote de celui-ci.

La réunion de ce jour est une discussion sur la base d'informations, les plus complètes possibles à propos des enveloppes et des limites du futur Budget Primitif.

N° 2017/02/01

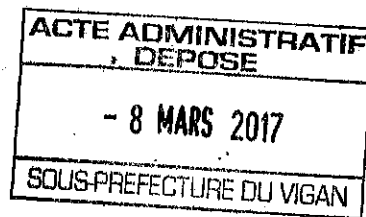
Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des présents, prend acte que le Débat d'Orientations Budgétaires a bien eu lieu.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 2 mars 2017

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le~~07~~ MAR. 2017..... et de la publication le~~07~~ MAR. 2017.....



~~07~~ MAR. 2017
Le Président,


Gérald GERVASONI